



Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Karine Demers, directrice générale, au plus tard le 9 juillet 2024 à 16 h (sous format Word ou PDF) à l'adresse courriel karine.demers@villevillemarie.org

* La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.

Directeur(trice) de l'urbanisme

La Ville de Ville-Marie, ville centre du Témiscamingue, désire accueillir dans son équipe une personne dynamique et compétente pour pourvoir au poste cadre de directeur(trice) de l'urbanisme. Ce poste est permanent, 35 h/semaine, du lundi au vendredi. Il est souhaité que la personne retenue débute l'emploi le 12 août 2024.

Des tests de vérification des connaissances pourraient être exigés.

Rôles & responsabilités

Sous l'autorité de la direction générale, cette personne assume les tâches suivantes :

- Planifier, organiser, diriger contrôler et coordonner les différentes activités liées au service;
- Recevoir, étudier et analyser les demandes relatives aux différents règlements d'urbanisme et d'environnement et délivrer les différents permis;
- Agir en tant qu'inspecteur municipal;
- Informer, communiquer et expliquer la réglementation en urbanisme;
- Effectuer des inspections en matière de zonage et d'urbanisme et voir au respect de la réglementation,
- Accompagner les citoyens ou les promoteurs dans leurs projets;
- Répondre aux demandes des professionnels en ce qui a trait aux lois et règlements à faire respecter dans le cadre de la construction, du zonage et du lotissement;
- Répondre, communiquer et informer les citoyens qui désirent acquérir des terrains;
- Participer à l'élaboration ou à la refonte de la réglementation;
- Recevoir, monter, analyser et rédiger certains rapports dans différents dossiers, comme les dossiers environnementaux;
- Proposer des amendements à la réglementation en vigueur;
- Convoquer et participer aux séances du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et procéder à la rédaction des procès-verbaux;
- Déposer la documentation nécessaire des recommandations du CCU qui doivent obtenir l'approbation du conseil municipal;
- Faire enquête et assurer le suivi des plaintes;
- Soutenir le directeur des travaux publics dans la gestion des bâtiments municipaux;
- Accompagner les différentes directions dans la gestion de projets d'infrastructures (chargé de projet)

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme, en aménagement du territoire ou dans un domaine connexe;
- Détenir une expérience pertinente de 4 ans dans des fonctions similaires;
- Très bonne connaissance de la législation en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Niveau intermédiaire pour la suite de logiciels Microsoft Office;
- Maîtrise les outils informatiques PG solutions et AutoCAD (Considéré comme un atout);
- Langues parlées et écrites : excellente maîtrise du français

Qualités requises

- Avoir le sens de la planification et de l'organisation;
- Démontrer du leadership, habiletés de communication et en relations interpersonnelles;
- Être capable d'établir un lien de confiance avec les différents interlocuteurs;
- Démontrer des habiletés à travailler en équipe et de collaboration;
- Se soucier de l'amélioration continue des services dispensés par la Ville;
- Avoir le sens du service à la clientèle et orientation client;
- Être disponible pour suivre des formations

La convention des cadres permet d'établir le salaire selon les qualifications et l'expérience acquise et elle détermine la gamme d'avantages sociaux offerts.

Taux horaire minimal : 35,73 \$ Taux horaire maximal : 41,79 \$